

Biographie professionnelle

STEVEN C. GAON, B.A., LL.B., C. Med.

ADRESSE

150, rue Isabella, bureau 1207
Ottawa (Ontario) K1S 1V7
Canada

Site web :
www.adrottawa.com

TÉLÉPHONE / TÉLÉCOPIEUR / COURRIEL

Téléphone (613) 565.6215
Télécopieur (613) 565.9715
Courriel gaon@adrottawa.com

QUALIFICATIONS PÉDAGOGIQUES

2008 – Certifié par l'Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada comme médiateur accrédité
2007 – Certifié comme arbitre en vertu de la *Loi sur l'arbitrage* modifiée
2006 - Certificat en droit de la famille collaboratif
2001 - Certificat en médiation avancée, Osgoode Hall, Barreau du Haut-Canada
2001 - Certificat en médiation, Université de Windsor / Stitt, Feld, Handy & Houston
1989 - Cours d'admission au Barreau de l'Ontario, admis au Barreau de l'Ontario
1987 - Baccalauréat en droit (LL.B.), Université d'Ottawa
1984 - Baccalauréat ès arts (B.A.), Université Concordia

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

M. Gaon est un avocat bilingue et spécialiste dans le règlement alternatif des différends (RAD). Il a traité une gamme de sujets complexes qui comprennent des questions d'affaires juridiques et publiques. Comme avocat, M. Gaon a géré bon nombre de transactions et de négociations et a plaidé devant divers tribunaux. Il agit principalement à titre de médiateur, d'arbitre et d'enquêteur de conflit en milieu de travail. M. Gaon est un médiateur actif du Programme de médiation obligatoire de l'Ontario et depuis 2001, il a agi en tant que médiateur dans plusieurs centaines de cas. En 2008, il a été certifié par l'Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada comme médiateur accrédité.

M. Gaon possède une expertise en résolution de différends et en prévention de disputes au sein du système sportif canadien. Il a acquis beaucoup d'expérience en sport amateur. M. Gaon est un moniteur de ski certifié par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada (AMSC), un entraîneur certifié par la Fédération des entraîneurs de ski du Canada (FESC) et il est aussi un ancien athlète universitaire en ski alpin. De plus, il a été très impliqué en course à la voile pour plusieurs années et il demeure toujours un moniteur de voilier certifié par l'Association canadienne de Yachting (ACY).

DOMAINES D'EXPERTISE

Médiation et arbitrages - Dans les domaines du droit du travail, du conflit en milieu de travail, des différends commerciaux et d'affaires, des préjudices corporels et des assurances, de la négligence professionnelle, des différends portant sur la construction, des conflits entre propriétaires et locataires, de l'immobilier commercial et résidentiel, et du droit successoral. M. Gaon a aussi agi à titre de négociateur nommé pour soumettre à la médiation et régler les différends en vertu de la Loi sur l'Office national de l'énergie.

Enquêtes et examens en milieu de travail - M. Gaon a effectué des examens en milieu de travail et a mené des enquêtes sur le harcèlement au travail pour le compte de divers ministères et

organismes du gouvernement fédéral ainsi que pour des établissements d'enseignement d'envergure. Il est spécialiste de la théorie et de l'application de politiques conçues pour prévenir le harcèlement et la discrimination ainsi que de la législation fédérale et provinciale sur les droits de la personne.

Droit matrimonial et droit de la famille - Médiations, arbitrages et droit de la famille collaboratif dans tous les aspects du droit de la famille, y compris l'évaluation et le partage des biens, la pension alimentaire pour enfants et conjoints ainsi que les questions de rôle parental et de droit d'accès.

Droit administratif et conformité aux règlements - M. Gaon a agi à titre d'avocat général auprès d'un tribunal administratif instruisant des conflits commerciaux transfrontaliers, de médiateur de différends en vertu de la Loi sur l'Office national de l'énergie et de conseiller auprès des clients sur diverses questions liées au droit administratif et à la réglementation.

Arbitrage - M. Gaon a été nommé président du Conseil arbitral de l'assurance-emploi en 1998 par voie de décret du gouverneur général en conseil, où il a statué sur les appels en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi, a appliqué les principes de justice naturelle et a rédigé toutes les décisions du Conseil. M. Gaon a également présidé plus de 1000 audiences en anglais et en français, de 1998 à 2002.

Droit relatif au respect de la vie privée - Les services de M. Gaon ont été retenus par une association industrielle nationale pour la conseiller sur la conformité aux dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) ainsi que sur les questions connexes de protection des renseignements personnels. M. Gaon a rédigé un guide, publié à l'échelle nationale, sur les renseignements personnels ainsi que bon nombre de contrats et de formules prescrites. Il a aussi agi à titre de conseiller sur d'autres lois canadiennes relatives au respect de la vie privée, y compris la Loi sur la protection des renseignements personnels, et a donné des présentations publiques un peu partout au Canada sur ces sujets.

AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES

- Barreau du Haut-Canada
- Institut d'Arbitrage et de Médiation du Canada
- ADR Institute of Ontario
- Association du Barreau canadien (membre de l'Exécutif, Section de règlement des conflits/ADR)
- Association du Barreau du Comté de Carleton
- Collaborative Law Network

BÉNÉVOLAT

M. Gaon agit à titre d'animateur de séminaire sur le RAD et le droit administratif, de conseiller en médiation auprès des étudiants en droit de la Faculté de droit, de l'Université d'Ottawa, et de mentor professionnel auprès d'étudiants en droit. Il a aussi été membre du Conseil d'administration de la Fondation canadienne du rein, dans l'Est de l'Ontario, de 1997 à 1999, administrateur et conseiller juridique de la Canada 125 *Between Friends Foundation* en 1992 et membre du comité de la campagne Centraide, en 1991. Il fournit également des services *pro bono* au public de façon régulière. M. Gaon a été élu au Comité exécutif de la section règlement des conflits / ADR, de l'Association du Barreau canadien en 2007. On fait souvent appel à M. Gaon pour donner des présentations orales et écrites dans le domaine de résolution de différends pour les laïcs et pour les gens au sein de la communauté juridique.